

**PETIT GUIDE  
DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL  
DES JEUNES**

**JE VOTE,  
J'AGIS!**





**Edito**

## **Citoyens en devenir**



Vous tous, jeunes collégiens, vous savez sans doute que le Département a la charge de la gestion de vos établissements ou encore de la mise en place de nombreuses actions éducatives.

Notre objectif est clair : vous accompagner, vous offrir les conditions nécessaires et utiles à votre épanouissement, vous donner des outils pour vivre ensemble.

Nous souhaitons aller plus loin encore.

Au travers du Conseil départemental des jeunes que nous vous présentons dans ce livret.

Quel est le but de ce conseil des jeunes ? Vous permettre de découvrir et d'exercer vos droits et devoirs de citoyens en devenir par la réalisation d'actions très concrètes.

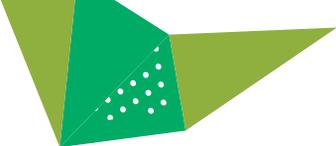
Un lieu de réflexion, de discussion et d'actions, de découverte et d'apprentissage de la vie civique et de la démocratie locale.

Ainsi vous donnerez votre avis et débattrez, vous monterez des projets pour tous les jeunes des Pyrénées-Atlantiques que vous représenterez dans ce conseil.



**Jean-Jacques LASSERRE**

Président du Conseil départemental  
des Pyrénées-Atlantiques



# **Le Conseil départemental des jeunes (CDJ), qu'est-ce que c'est ?**

Dans les Pyrénées-Atlantiques, l'apprentissage de la citoyenneté passe, entre autres, par le CDJ. Il a été créé en 2017. Vivre au collège, c'est déjà vivre en société. Les Conseillers départementaux jeunes représentent tous les collégiens des Pyrénées-Atlantiques et s'initient au travail collectif et à la vie publique.

C'est une occasion pour les 70 collégiens élus :

- de découvrir ce qu'est l'institution « Conseil départemental 64 » ;
- de donner leur avis et d'en débattre ;
- de monter des projets en groupe.

Les jeunes élus seront répartis en cinq commissions territoriales, chacune étant composée des élus de cinq à six collèges.

## **Comment être candidat ?**

**Vous devez :**

**Être en classe  
de 5<sup>e</sup>**



Si vous êtes élus dans votre collège, vous êtes engagés pour deux années scolaires pour travailler avec d'autres collégiens du département.

**Tu es motivé ? Tu as des idées et tu souhaiterais participer à des projets ? Rien de plus simple. Trouve un binôme motivé ou motive un binôme pour te présenter aux élections qui auront lieu dans ton collège du 1<sup>er</sup> octobre au 15 novembre 2024. Pour cela tu devras également remplir une déclaration de candidature et faire signer une autorisation parentale.**



**3**

# Les politiques du Com en quelq

Personnes en situation  
de handicap  
Personnes âgées  
Protection de l'enfance

Fonctionnement  
des collèges :  
cantine / bâtiment /  
entretien

Actions transfrontalières  
Langues régionales

Ports de pêche  
Littoral  
Environnement  
Valorisation  
de la montagne  
Agriculture  
Forêts

Patrimoine



**Exprimer des idées, faire changer les  
à chaque mandature, des**

# Conseil départemental des Pyrénées



Associations  
Sport  
Culture  
Jeunesse

Numérique  
haut débit

Pompiers  
(SDIS)

Entretien des routes  
Mobilités douces  
et covoiturage

Les choses, les élus du CDJ proposent,  
projets innovants.





# Une fois élu, comment ça se passe ?



1

**1<sup>ère</sup> année de mandat : décembre 2024 à juin 2025**

## Une séance plénière :

- rencontre et échanges avec tous les jeunes élus et des Conseillers départementaux adultes ;
- explication du fonctionnement du CDJ et rôle de chacun ;
- attribution des thèmes aux commissions territoriales.



2

**Trois rencontres en commissions territoriales**, chacune étant composée de dix à douze jeunes élus provenant de cinq à six collèges différents :

- **réfléchir** : s'interroger, débattre, qu'évoque pour nous cette thématique ? dans notre collège ? Dans le département des Pyrénées-Atlantiques ?
- **explorer** : rencontrer et dialoguer avec les personnes « ressources » du département (des associations, des techniciens, des élus...);
- **agir** : chaque commission trouve une idée de projet et élabore un plan d'actions (que faire, avec qui, comment, où, quand ?).



3

**Une séance plénière intermédiaire (juin 2025)** : chaque commission territoriale soumettra au vote deux idées de projet, à l'ensemble des jeunes élus et à des Conseillers départementaux adultes.



4

**2<sup>e</sup> année de mandat : septembre 2025 à juin 2026**

Environ cinq rencontres en commissions pour réaliser les idées de projets = actions concrètes !



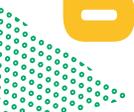
5

**Une séance plénière de clôture.** Juin 2026 : séance plénière de clôture chaque commission présentera la réalisation de son projet de mandat à l'ensemble des autres élus jeunes et dressera un bilan de son expérience.



6

**Toutes ces rencontres seront organisées et animées par un agent du Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques en lien avec les collèges membres du dispositif. Les transports et les repas seront organisés et pris en charge par le Conseil départemental.**



# Paroles de jeunes élus



Ils ont été jeunes élus avant vous et ils vous livrent leurs impressions de leur expérience :

*« essayez de vous investir un max ! » ;*

*« inscrivez-vous, c'est cool » ;*

*« faites un projet encore mieux que le nôtre ! » ;*

*« propose des idées, profite et reste engagé » ;*

*« c'est une expérience unique » ;*

*« profitez bien, enrichissez-vous de cette nouvelle expérience » ;*

*« bonne chance, il faut s'accrocher... c'est quoi 2 ans dans une vie ? » ;*

*« engagez-vous ! Une opportunité à saisir pour mieux connaître la politique » ;*

*« bonne chance, j'espère que vous vous surpasserez » .*





# Le Conseil départemental, c'est quoi ?

**Le Conseil départemental est une collectivité territoriale qui s'occupe du département des Pyrénées-Atlantiques.**

Il est chargé d'exercer de nombreuses missions. Elles concernent la vie quotidienne de tous les habitants du département :

La solidarité et l'aide aux familles, le patrimoine, le tourisme, l'environnement, la culture, le sport, l'éducation, etc. Le Conseil départemental est aussi chargé de la construction, du fonctionnement et de l'entretien des collèges.

## Les Pyrénées-Atlantiques en chiffres :

- Nombre d'habitants : 693 027
- Superficie du département : 7 645 km<sup>2</sup>
- 31 882 collégiens répartis dans :
  - 49 collèges publics ;
  - 39 collèges privés.

**Pour plus d'informations, auprès de qui puis-je me renseigner ?**



### Maddalen LURO

*Animatrice des politiques Jeunesse  
Mission Sports, jeunesse et vie associative*

06 87 31 24 68

maddalen.luro@le64.fr



Pense aussi à ton référent CDJ du collège.

Il pourra t'accompagner au moment des élections, et tout au long de ton mandat.

